

Sainte-Rose, le 13 septembre 2024

Communauté d'Agglomération  
du Nord Basse-Terre

**Madame, Monsieur,**

Le Conseiller Communautaire,

Reef.: PRT/DGS/DGA/ASS/n°316

***CONVOCAION CONSEIL COMMUNAUTAIRE N°2024/07***

*Cher(e) Collègue,*

Je vous prie de bien vouloir assister à la réunion du conseil communautaire qui se tiendra le **jeudi 19 septembre 2024 à 18 heures 30** en visio-conférence via le logiciel Teams **et à la salle de délibérations de la mairie de Goyave**. Les codes et identifiants de connexion vous seront transmis ultérieurement.

**ORDRE DU JOUR**

**ADMINISTRATION GENERALE**

- 1- Approbation du procès-verbal du 24 juillet 2024,
- 2- Compte rendu des décisions prises par le Président en vertu de la délégation de pouvoirs accordée par le conseil communautaire,
- 3- Révision des modalités de prise en charge des frais de déplacement et mission des élus, agents et personnels extérieurs mandatés,
- 4- Approbation de l'opération « Recrutement d'un poste de chargé de mission GEMAPI » et de son plan de financement,
- 5- Mandat spécial des élus,

**RESSOURCES HUMAINES**

- 6- Création de postes permanents et mise à jour du tableau des effectifs de l'établissement,

**TRANSITION ECOLOGIQUE**

- 7- Approbation du projet d'Appel à Manifestation d'Intérêt « Démocratiser la transition écologique dans le Nord Basse-Terre,
- 8- Approbation du projet « Renaturation des sols et des espaces urbains de la CANBT » et de son plan de financement,

## DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET ATTRACTIVITE DU TERRITOIRE

- 9- Approbation de l'avenant à la Convention de Fonctionnement relative au « pilotage du Contrat territorial de Relance et de Transition Ecologique et du programme Avenir Montagne Ingénierie » entre les communautés d'agglomération du Nord Basse-Terre et du Grand Sud Caraïbe,

## CIRP

- 10- Validation par le Conseil communautaire de la programmation et du paiement des artistes dans le cadre du Festival BIK YONN DÉ 3'VAKANS.

Je vous prie d'agréer, *Cher(e) Collègue*, l'expression de mes salutations distinguées.



Le Président  
Guy LOSBAR